



## DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/01/2024

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 10

Nombre de suffrages : 10

### Date de convocation

11/01/2024

### Date d'affichage

12/01/2024

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

...././....

et publication du :

22/01/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept janvier, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

### Etaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme LAMBERT Pascale, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc, M. METZ Christophe, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme RAGUET Sandrine

### Procuration(s) :

### Etai(ent) absent(s) :

### Etai(ent) excusé(s) :

M. BERTOLUTTI Didier, Mme ENGRAND Emeline, Mme GUENET Monique, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme PAILLIOT Sandrine

### 2024-010 : VALIDATION DU DEVIS DE L'OFFICE NATIONALE DES FORÊTS POUR LA MATÉRIALISATION DES AFFOUAGES 2024.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que des parts affouagères seront délivrées aux affouagistes courant 2024.

Il convient donc, de faire matérialiser ces parts affouagères ; l'Office National des Forêts propose un devis de 2 785,37 €uros T.T.C.

Le Conseil Municipal,

Décide :

- De retenir le devis proposé par l'ONF pour la matérialisation des parts affouagères pour un montant de 2 785,37 €uros T.T.C.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à FROMELENNES

Le Maire



Mairie de Fromelles  
18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél : 03.24.42.00.14 Fax : 03.24.42.37.56 Courriel : fromelennes@wanadoo.fr